



DANS CE NUMÉRO

ÉDITO DU MAIRE

**DISCOURS DES VOEUX
DU MAIRE**

ÉTAT CIVIL 2024

**MOMENTS FORTS DE LA
FIN D'ANNÉE 2024**

**PREMIERS ÉVÉNEMENTS
DE 2025**

TRAVAUX ET CHANTIERS

DOSSIER "GUSTIBERG"

EN BREF...

ÉDITO DU MAIRE

Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,

Au moment où je rédige ces lignes, les travaux de réfection du mur de soutènement de la coursive de l'église sont achevés. Les travaux ont été réalisées de main de maître par l'entreprise Sitchevoy Jean-Pierre de Fellering. Afin qu'une telle dégradation ne se produise plus nous allons intervenir sur l'ensemble du mur en dégageant le lierre encore présent et en reprenant le jointement des pierres. L'attribution du marché public du chantier de réfection du pont de la rue de Storckensohn se fera dans la seconde moitié du mois d'avril. Le chantier devrait débuter au mois de juin après réception des autorisations liées à l'intervention dans le lit de la rivière. Le dossier "loi sur l'eau" est en cours d'instruction.

La dernière tranche de réfection du toit de notre bâtiment 14 Grand Rue, à la suite d'infiltrations importantes, se fera également courant du mois de juin. Il est important d'agir rapidement, des champignons étant apparus sur les bois de corniches.

Au courant du mois de juin est également programmée par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), la réfection de la couche de roulement de la RD1066 sur toute la traversée d'Urbès. Nous n'avons pas encore les dates précises de l'intervention, mais ils se feront de jour et en route barrée. À la suite de ces travaux la commune aura à sa charge la réfection des marquages au sol.

Nous profiterons de cette intervention, et de la fermeture de la route, pour procéder à la poursuite de l'abattage des arbres dangereux dans le col de Bussang. Il s'agit d'une opération réalisée et financée conjointement avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

A la demande de Monsieur le Sous-Préfet et des services incendies et de secours nous allons devoir mettre en conformité notre couverture incendie. Selon le règlement départemental, certains secteurs d'Urbès n'assurent pas la couverture de protection appropriée. Nous devons donc donner la priorité à ce dossier pour assurer la sécurité des biens et des personnes en réalisant les travaux nécessaires avec une première tranche rue de la Scierie dès le mois de mai.

Nous allons également avancer, si le calendrier le permet, sur la réfection du toit de la salle des fêtes avec reprise de l'isolation en toiture. Ce dossier discuté depuis plusieurs années par les conseils municipaux successifs devient aujourd'hui prioritaire pour ne pas risquer de compromettre la pérennité de ce bel édifice. Les consultations et les recherches de subventions vont démarrer dans les prochains jours.

Comme vous pouvez le constater les travaux vont bon train, les recherches de subventions et de financements associés également. Ainsi nous poursuivons la gestion saine des deniers publics nous permettant d'avancer sereinement.

Beau début de printemps à toutes et à tous !

Stéphane Kuntz, maire d'Urbès



DISCOURS DES VOEUX DU MAIRE

Chères Urbésiennes, Chers Urbésiens,
Mesdames, Messieurs,

Après vous avoir proposé pendant deux années consécutives des vœux en extérieur, agrémentés de feux suédois et de la crémation des sapins de Noël, nous voilà de retour dans notre chaleureuse salle de fêtes. Pour mémoire, la crémation des sapins est une tradition bien ancrée en Alsace qui consiste à chasser par le feu toutes les choses négatives qui se sont passées l'année précédente, tradition que nous voulions perpétuer. Nous sommes de retour ici pour deux raisons :

- la météo bien hivernale que nous avions à affronter durant ces deux éditions
- et l'arrêté préfectoral « feu », pris par notre préfet au courant de l'année de 2024.

Néanmoins, la formule ayant beaucoup plu, nous en avons conservé une partie, avec le kassangst et le vin chaud.

J'espère que Noël et le nouvel an vous ont été chaleureux, que ces festivités vous ont incité, ne serait-ce qu'un instant, à lever les yeux vers les étoiles, à rêver à une vie meilleure, à un monde apaisé, serein, porteur d'espérance. Ou, tout simplement au plaisir des jours plus longs et ensoleillés, pour vous, vos familles, vos proches et amis.

Après cette parenthèse qui se veut enchantée, la réalité nous rappelle très vite. Aussi je souhaite que nous ayons une pensée pour Mayotte, qui traverse actuellement des épreuves bien plus graves que celles que nous avons pu connaître sur notre territoire. N'oublions pas non plus les inondations et tempêtes qui ont frappé la France métropolitaine. Notre monde, notre pays continuent de faire face à une instabilité profonde, symbolisée par ces tempêtes, bien réelles ou métaphoriques, qu'il serait vain de nier.

En relisant mon discours de l'année dernière, on ne peut pas dire qu'une évolution positive soit décelable dans les conflits internationaux, que ce soit en Ukraine ou en Israël. Même si pour le conflit en Israël, après seize mois de combat, la lueur d'une trêve apparaît.

Et que dire de l'image que nos hommes et femmes politiques nationaux donnent de notre pays. Entre un chef de l'état qui se lance dans une dissolution hasardeuse de l'Assemblée, avec le résultat que l'on connaît, des députés qui ont un comportement proche d'enfants dans une cours d'école, des chefs de parti qui ne pensent qu'à l'élection présidentielle. Il n'est pas encore venu le temps où l'intérêt du pays prévaut sur l'intérêt de l'égo.

Malheureusement il est fort probable que cette instabilité politique pour notre pays se poursuive au long de l'année 2025, avec de nouvelles motions de censure contre les gouvernements successifs, jusqu'à une potentielle dissolution de l'Assemblée Nationale en juin prochain.

Cette instabilité et l'absence de budget ne donne pas de visibilité positive, ni aux collectivités, ni aux entreprises et malheureusement pas non plus aux citoyens que nous sommes tous.

Mais trêve de morosité. Il y a dans notre environnement proche des raisons de croire en l'engagement des hommes et des femmes pour leur territoire. La **Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin** est un bel exemple. Après un début de mandat perturbé par le Covid, les augmentations des matières premières et des énergies, additionné d'un renouvellement important des élus communautaires, les projets d'envergures passent au stade de réalisation. Pour ceux qui ont assisté aux vœux de la ComCom ce jeudi soir, vous avez pu en faire le constat.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoyait 5 grands axes :

- *La rénovation du centre de loisirs (la piscine)*
- *La sécurisation des approvisionnements en eau*
- *Le développement des énergies renouvelables*
- *La restructuration du parc de Malmerspach*
- *La création d'un Pôle de Recyclage.*

Je vais en développer quelques uns.

LA RÉNOVATION DU CENTRE DE LOISIRS (LA PISCINE)

La rénovation de la piscine, pour un budget d'environ six millions d'euros, a démarré à l'automne 2024 et avance à un bon rythme. La démolition du bassin extérieur, qui a fait débat lors des échanges communautaires, est terminé. Les travaux de transformation de la piscine intérieure ont débuté. Le projet offrira un panel important de possibilités avec l'accès au bassin intérieur tout au long de l'année, même lors de jours maussades en été, ainsi qu'aux différents jeux d'eau qui seront installés en extérieur. Une fois achevée, fin 2025, l'offre sera plus diversifiée que l'ancienne structure et rendra l'équipement moins énergivore.

Le déficit annuel devrait passer de neuf-cent-mille euros pour 2024 à trois-cent-mille euros selon les projections, ce qui correspond à une valeur courante pour un tel équipement.



LA SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS EN EAU

Le second axe est la sécurisation de la ressource en eau. Sur ce sujet également les travaux vont bon train. Un programme de près de cinq millions d'euros d'investissement, hors subventions, est mis en œuvre sur le mandat. La sécurisation est abordée par différents aspects :

- **Le remplacement des réseaux d'eau les plus anciens ou les plus fragiles** : certains secteurs de Mollau, Kruth et Husseren-Wesserling sont déjà réalisés, des travaux sont en cours à Husseren-Wesserling et à Storckensohn, et bientôt à Fellering.
- **La rénovation des réservoirs** de Ranspach et Husseren-Wesserling en 2024 pour 1 million d'euros, et pour 2025 la rénovation du réservoir et de la reminéralisation de Fellering Zone basse pour un montant d'un million d'euros également.
- Projet plus proche de nous, et que ceux qui se promènent vers le fond du village ont déjà pu voir sortir de terre : la **création d'une station de traitement des eaux du Tunnel**. Cette installation de traitement, d'un coût de 2,45 millions d'euros, permettra de supprimer l'arsenic de l'eau et de la rendre potable. Les caractéristiques de cette ressource, en termes de constance que ce soit en débit, en température, en turbidité ainsi que sa faible exposition (voire nulle) aux risques de pollutions ainsi que le taux de subvention, proche de 80%, nous ont confortés dans le choix de cet investissement.



Avancement des travaux de la station de traitement des eaux au tunnel



Ces investissements dont les sommes sont conséquentes, bien que subventionnés pour certains, ont un impact certain sur la facture d'eau, mais sont indispensables pour garantir la pérennité de sa distribution pour les prochaines décennies. Le propre du politique est d'administrer le bien commun, et donc d'anticiper l'avenir.

LA CRÉATION D'UN PÔLE DE RECYCLAGE, DE RÉEMPLOI ET DE LA REVALORISATION – DÉCHETTERIE MOBILE ET ÉTUDE D'IMPLANTATION

Autre axe prioritaire de la ComCom, le Pôle de Recyclage, de Réemploi et de la Revalorisation, plus communément appelé "la déchetterie". Cet axe dont la première phase est en service, avec la **déchetterie mobile**, a aujourd'hui atteint ses limites. La déchetterie mobile, qui répondait à une évolution réglementaire limitant le risque des troubles musculosquelettique des riveurs, malgré quelques aménagements opérés, a très vite montré ses limites. Entre horaires d'ouvertures pas toujours adaptés et des jours à l'affluence digne d'une autoroute en période chassé-croisé, le mécontentement est palpable et sûrement légitime. Mais j'ai dit tout à l'heure trêve de morosité.

Une étude, la dernière j'en fais le vœu, doit déterminer le choix d'implantation de notre pôle de recyclage, soit à Fellering dans les bâtiments WEBER, soit dans la zone économique de Malmerspach. Les conclusions de l'étude comparative seront rendues le 13 février de cette année. Ensuite, seront établis les dossiers techniques, les recherches de subventions, les appels d'offres et la réalisation, il faudra tout de même encore faire preuve de patience, mais le train est en marche.



Un autre sujet qui nous concerne tous, que la communauté de commune a pris sous son aile, la **création de deux pôles de santé**, l'un à Saint-Amarin, l'autre à Wesserling, venant compléter le pôle de santé privé de Moosch.

La structure de **Saint-Amarin** est en passe d'être achevée, et sera mis en service dans les prochaines semaines, à la mi-mars selon les dernières informations.



Le pôle de santé de **Wesserling** est quant à lui moins avancé mais suit son cours. L'avant-projet détaillé nous donne une estimation d'enveloppe à 1,1 M euros, avec un début de travaux prévu en 2026, une fois les formalités administratives levées.

Ces investissements sont indispensables à l'attractivité des nouveaux médecins sur notre territoire, mais ne sont pas une garantie. Si vous avez des proches, où des moins proches dans votre entourage qui sont ou seront médecins, n'hésitez pas à leurs vanter la beauté et les attraits de notre belle vallée.

Vous pourrez trouver dans le prochain magazine de la ComCom, A l'Unisson, qui est en distribution, plus de détail sur les nombreux projets en cours sur notre territoire. Les représentants de la région et parlementaires présents aux vœux communautaires ont unanimement souligné le dynamisme de notre territoire.

GUSTIBERG

Un sujet communautaire dont vous avez sûrement déjà pu lire des articles dans la presse les dernières semaines et les derniers jours va nous rapprocher davantage de notre village. Sujet que j'évoque ce soir, mais pour lequel je me suis mis en déport auprès de notre préfet, étant concerné en tant qu'exploitant. Claudia Lohss, ma deuxième adjointe est officiellement chargée du dossier, et préside les commissions et conseils portant sur le sujet en faisant le lien avec la communauté des communes.

Le président de la ComCom a engagé, courant 2024, un processus de restitution de la compétence relative aux gîtes d'étape aux communes, réseau dont font partie le Gazon-Vert, le Belacker et le Gustiberg. Le processus impliquant des délibérations successives et distinctes de la communauté des communes et des 15 communes membres, a été validé par la dernière délibération communautaire, du 8 janvier 2025. Dans la continuité, le préfet prendra un arrêté actant le choix politique des élus de la vallée, les biens seront alors restitués aux trois communes concernées sans contrepartie reversée à la communauté de commune.

Notre commune devra dans les prochaines semaines définir si elle conserve le bien et sa gestion, ou si elle le mettra en vente.

Je ne puis communiquer davantage sur le sujet, vous l'avez bien compris, mais je vous invite si vous avez des questions ou des interrogations à vous adresser à Claudia LOHSS ou à Claudia LICHTLE au secrétariat de la mairie.



QUELQUES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2024

Venons-en à URBES.

Jusqu'à ce jour nous avons fait le choix de **ne pas augmenter nos impôts locaux** pour nous contraindre à étudier de près la moindre de nos dépenses de fonctionnement. Ce travail porte plus que jamais ses fruits : nous n'avons pas augmenté la part communale des impôts, et je proposerai au conseil municipal de ne pas les augmenter en 2025. Notre capacité d'autofinancement fin de l'exercice 2024 devrait atteindre près de cent mille euros.

Il nous reste encore **quelques emprunts à solder** : l'aménagement de la rue Gassel avec la dernière échéance en 2025 et le véhicule de déneigement avec la dernière échéance en 2026.

Cette **saine gestion** nous a permis de financer les travaux d'investissement nécessaires, comme la réfection du mur de soutènement à l'arrière de la mairie pour 4 228 euros, des travaux de rafraîchissement dans nos trois appartements pour 24 000 euros, des travaux de voirie dans l'impasse de la Grand rue pour 13 605 euros, le remplacement du vidéoprojecteur pour 3 989 euros.

En 2024, nous avons également réalisé des travaux sur l'horloge de l'église et la chaufferie pour dix mille euros, travaux qui nous ont en grande partie été remboursés par notre assureur, suite à l'orage de 2023. Nous avons également financé le meuble d'exposition de l'ancienne horloge de l'église pour 1 500 euros. Le coût de l'opération est bien inférieur à sa valeur réelle grâce à notre Maire Honoraire Claude EHLINGER, à notre menuisier à la retraire Bernard FUCHS, et l'horloger Jean-Luc OBRECHT qui ont donné de leur temps pour la réalisation de l'ouvrage ; réalisation que vous pourrez admirer au fond de notre église. Merci à eux, et on peut les applaudir.

L'année 2024 a été marquée par la création d'un RPIC (**Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré**) entre les communes de Fellering, Mollau, Storckensohn et Urbès.



A la rentrée de septembre, grâce à ce projet ambitieux, les 120 enfants des quatre communes se sont répartis en double niveau au maximum, offrant un cadre d'apprentissage confortable tant pour eux que pour les enseignants. Ayant participé au conseil d'école du premier trimestre en novembre 2024, je peux vous assurer que le résultat est au-delà de nos espérances. **Les parents, les enseignants et les enfants sont ravis de leur nouvel environnement de travail. Le courage politique permet de belles réussites.**

Vous verrez tout à l'heure en image la rétrospective d'une année de travail et de vivre ensemble. Et je remercie Claudia LOHSS pour les nombreuses heures passées à préparer ce diaporama.



ET 2025 ...

2025 sera également riche en travaux.

Fermé depuis un an maintenant, après de long mois de recherche de subvention, de montage de dossier, de validation de la mise en œuvre, les travaux du **pont de la rue de Storckensohn** débuteront à la fin du printemps. Le projet, pour un petit pont, coûtera 160 000 euros, heureusement subventionné à 80% (sous réserve de notifications attendues et demandées) . Nous avons 6 autres ponts dans la commune que nous devrons surveiller et entretenir pour ne pas arriver dans cette situation.



La réfection du **mur de soutènement autour de l'église**. Pour ce dossier nous avons une notification de 54% de subvention du fond communal Alsace, issu de la CEA, pour un montant de travaux de 15 000 euros. L'opération débutera dans les prochaines semaines.

Autre dossier, pour lequel nous avons obtenu 54% de subvention du même fond, la **rénovation de la dernière partie de toiture du bâtiment école**, au-dessus de l'appartement de direction. La météo pluvieuse de 2024 nous a montré de nombreux points de fragilité. Le montant estimatif de ces travaux est de 30 000 euros.

La météo pluvieuse de 2024, a également mis, ou remis, en lumière la **nécessité de rénovation du toit de la salle des fêtes**. L'opération consistant en l'isolation des combles et au remplacement de la toiture. Nous avons un premier devis estimatif de 120 000 euros, que nous devrons affiner et partir à la recherche de subventions.

2025 sera également marqué par le **recensement de notre population**. Notre agent recenseur Denis ZUSSY a débuté sa mission auprès de vous le 16 janvier et la poursuivra pendant un mois. Vous pourrez également durant cette période vous recenser directement par internet. Et bien évidemment nous sommes disponibles pour répondre à vos interrogations (et pour mémoire le recensement est obligatoire). Merci à Denis.

Merci également à Claudia notre secrétaire principale, non seulement pour le travail de préparation et de suivi de ce recensement, pour tout le travail qu'elle accompli tout au long de l'année. Il est de coutume de qualifier un maire rural de couteau Suisse, mais je peux vous dire qu'une secrétaire de mairie d'une commune rurale est un couteau suisse version XXL. Merci Claudia.

Merci également à Xavier, un autre couteau Suisse et à Martine pour leur engagement, leur professionnalisme et leur notion profonde du service public.

Merci à mes adjoints pour leur travail tout au long de l'année, merci aux conseillers municipaux pour leur implication et leur sens de l'analyse. Nous pouvons être fiers d'avoir une telle équipe pour notre village.



Il est de tradition de **mettre à l'honneur une personne lors de la cérémonie des vœux**.

Pour cette année je voudrais mettre un avant une personne que vous ne connaissez peut-être pas tous, mais qui malgré le peu de temps passé sur notre territoire en est tombé amoureux. Cette personne aux multiples facettes a su, le temps d'un conseil municipal, nous apporter sa fraîcheur, son regard poétique peut-être un peu rêveur ou décalé. Elle apporte également un regard neuf sur notre territoire et notre forêt plus précisément. Malheureusement sa présence ne devrait être qu'éphémère, à mon grand regret, n'assurant que l'intérim d'un futur agent de l'ONF, jusqu'au mois de juin, ou septembre peut-être.

Merci Julian HEILER d'être qui tu es.



Voici venu pour moi le temps de vous adresser à vous toutes et tous mes vœux de santé et de bonheur.

Que cette année perpétue le bien vivre ensemble si cher à notre commune.

N'oublions pas de vivre intensément chaque instant de notre vie.

Madame Deckel, qui va fêter cette année son centième anniversaire nous disait, lors de notre visite de fin d'année : « Avec mon mari c'était Noël tous les jours, nous ne voulions pas attendre, il faut vivre le bonheur au quotidien ».



Notre désir de futur ne doit pas nous empêcher de vivre pleinement le présent.

ÉTAT CIVIL 2024

En 2024 notre commune a eu le plaisir d'accueillir un nouveau-né. Elle déplore dans le même temps le décès de cinq concitoyens.

Naissance

- MOREIRA Elio, né le 27/07/2024 à Mulhouse, fils de Brandon MOREIRA et Mélanie MISSLAND



Décès

- FUCHS Germaine (90 ans), décédée le 19/03/2024 à Cernay
- LUTTRINGER Marie Anne (85 ans), décédée le 06/04/2024 à Oderen
- MENY Daniel (65 ans), décédé le 16/05/2024 à Bussang
- HEINRICH Jean Paul (84 ans), décédé le 20/07/2024 à Mulhouse
- PEUGEOT William (82 ans), décédé le 21/08/2024 à Urbès



MOMENTS FORTS DE LA FIN D'ANNÉE 2024

On aurait pu s'attendre à ce qu'il ne se passe pas grand-chose depuis le dernier numéro de ce magazine en octobre 2024 et pourtant l'hiver nous a prouvé le contraire. C'est dire combien notre équipe municipale et les habitants de notre village ont à cœur de proposer un éventail d'animations diverses et variées.

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre 2024, c'était au tour de la commune d'Husseren-Wesserling d'organiser la commémoration commune de l'Armistice de la première guerre mondiale. Aux côtés de son maire, des maires de Mitzach, de Mollau, de Storckensohn et d'Urbès, des élus départementaux et régionaux ainsi que des représentants des associations patriotiques et d'anciens combattants, une foule nombreuse s'était rassemblée devant le Monument aux Morts. Discours, lecture de la lettre du ministère chargé de la mémoire et des anciens combattants, dépôts de gerbes tricolores, chants des enfants de nos écoles ainsi que des chorales réunies, sonneries militaires et musique se sont enchainés pour rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la liberté et la paix dans notre pays.



Avant cette cérémonie commune, la municipalité d'Urbès et une délégation d'anciens combattants locaux ont déposé une gerbe tricolore au monument aux morts de notre village ainsi qu'au cimetière militaire, en souvenir des victimes locales.

ATELIER DE L'AVENT

Une fois n'est pas coutume, c'est dès l'automne que chaque année de nombreuses petites mains se sont actionnées avec pour objectif que notre village soit paré de ses plus beaux atours au premier dimanche de l'Avent. Ainsi les habituels bénévoles ont passé des heures à retaper les décorations déjà existantes et à en imaginer et en confectionner d'autres. Scies, marteaux, pinceaux et tout un arsenal de créativité ont fini par accoucher de ces décorations qui ont embelli pendant plus d'un mois notre commune.



Avec l'aide de notre employé communal Xavier, les bénévoles ont également décoré les sapins de Noël de la Grand'Rue ainsi que la salle des fêtes pour les fêtes de fin d'année. Une seconde équipe s'est, quant à elle, attelée à installer la jolie crèche à l'intérieur de notre église. Merci à eux de rendre notre village aussi beau quand arrivent les fêtes de fin d'année.

Petite nouveauté également cette année, une boîte aux lettres a été installée à la mairie afin que les enfants puissent écrire au Père Noël. Nous avons entendu dire que ce dernier leur a répondu individuellement par un joli courrier.

FÊTE DES VOISINS RUE DU PRINTEMPS

Traditionnellement, la fête des voisins se déroule dans la rue desdits voisins. Et en général plutôt en été. Mais comme l'été s'est joué de tous les pronostics cette année, les habitants de la rue du Printemps ont décidé de fêter leur amitié le 07 décembre dernier ! Bien sûr pas question de festoyer en extérieur à ce moment-là, alors c'est tout naturellement que la soirée a eu lieu dans les locaux de l'entreprise FCB « rue Gassel » ! Quoiqu'il en soit, l'essentiel était de passer un bon moment ensemble ce qui a été le cas puisqu'une vingtaine de voisins se sont retrouvés autour d'une raclette de saison. Finalement peu importe la date ou l'endroit, le plus important est la convivialité de cet événement.



SORTIE DE FIN D'ANNÉE POUR LES ENFANTS

Le conseil municipal n'oublie pas la jeunesse et tient tout particulièrement à proposer des sorties et animations aux enfants du village de la maternelle au collège. C'est ainsi que le dimanche 08 décembre, 18 enfants d'Urbès ont participé à une sortie au Parc de Wesserling sur les traces du Petit Chaperon Rouge. Une balade contée de près d'une heure trente qui les a amenés à côtoyer Rouge, jeune fille chargée d'apporter des provisions à sa grand-mère et qui sur le chemin rencontre Lou. D'abord méfiante, Rouge finit par découvrir, grâce à Lou, que l'on peut voir la beauté au-delà des apparences. Une belle leçon d'humilité en ces temps où le paraître prend souvent le dessus. A la fin de la promenade, les enfants ont partagé un goûter à la ferme du Parc. La sortie a été entièrement financée par la commune.



FÊTE DE NOËL DES SÉNIORS

Une semaine après la sortie avec les enfants, ce sont 70 personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes pour la fête de Noël des aînés. Convités par la municipalité qui a à cœur d'offrir ce moment de partage aux plus anciens du village, ces derniers ont pu entendre une brève allocution de monsieur le maire avant de se voir proposer un repas concocté par un traiteur et servi par l'équipe municipale. Plus tard dans l'après-midi, la musique municipale est venue offrir un interlude musical avant une projection d'un diaporama retraçant les faits marquants de l'année écoulée. Une journée très conviviale pour remercier toutes ces personnes qui ont fait de notre village ce qu'il est actuellement. Aussi, nous n'oublions pas nos aînés qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu assister à la fête.



Et parce que nous n'oublions pas ceux qui ne peuvent plus vivre seuls chez eux, nous avons rendu visite à nos quatre aînées en EHPAD à Oderen le 24 décembre. Nous leur avons emmené un cadeau et avons pu échanger quelques anecdotes et souvenirs avec chacune d'entre elles.

CONCERT DE L'AVENT À L'ÉGLISE

Le dimanche 18 décembre, l'église d'Urbès a résonné des notes chaleureuses d'un concert de l'Avent donné par les harmonies réunies d'Urbès, de Fellering et d'Oderen. Dans une atmosphère féerique, les musiciens ont offert au public un agréable moment, entre œuvres traditionnelles de Noël et pièces savamment choisies, créant un véritable havre de paix en cette période de frénésie avant les fêtes.

L'alternance successive de morceaux plus classiques et de créations contemporaines a donné le ton, avant un magnifique point d'orgue, l'interprétation du célèbre « Petit Papa Noël », chanté en choeur par l'assemblée et joué par les musiciens. Ce moment de partage, empreint de joie et de convivialité, a parfaitement conclu cette belle soirée musicale.



JOURNÉE CITOYENNE D'AUTOMNE

Le samedi 19 octobre, une trentaine d'habitants d'Urbès s'est réunie pour la Journée Citoyenne d'automne, un événement devenu incontournable dans la vie du village. Ils ont œuvré ensemble pour entretenir et embellir notre commune.

Les missions étaient fidèles à celles des années précédentes à cette période de l'année : débarrasser les fleurs fanées de l'été, enlever les mauvaises herbes du Carré militaire, nettoyer les rigoles en forêt, défricher les arches du chemin du Dam et, de manière plus insolite, enlever les déjections de chauves-souris dans le grenier de l'église. Autant de tâches récurrentes, mais essentielles à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine communal.

Cette année, une attention particulière a été portée au monument aux morts du village. Nettoyé en amont au nettoyeur haute pression pour enlever les sombres traces de pollution, il restait cependant des mousses incrustées dans les sillons des lettres gravées. Après avoir minutieusement aspergé, frotté et rincé, les noms apposés sur le monument sont redevenus parfaitement lisibles. Ce coup de frais permet de mieux mettre en valeur ce lieu de mémoire, témoin du sacrifice des générations passées.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur contribution à l'entretien de notre belle commune.

Rendez-vous le 3 mai 2025 pour la prochaine édition !



PREMIERS ÉVÉNEMENTS DE 2025

COMMÉMORATION DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN

Le vendredi 7 février 2025, une cérémonie solennelle s'est tenue sur la Place des Diables Bleus à Saint-Amarin pour commémorer le 80ème anniversaire de la libération de la vallée. Cet événement, marquant un pan essentiel de notre histoire locale, a rassemblé de nombreuses personnalités civiles et militaires, ainsi que les habitants de la vallée.

La cérémonie a été présidée par Monsieur le sous-préfet de Thann-Guebwiller, en présence des maires ou représentants des quinze communes de la Vallée de Saint-Amarin, de sénateurs, de la Conseillère d'Alsace, d'un grand nombre de représentants institutionnels, de porte-drapeaux, de militaires et de membres d'associations mémorielles. Cet hommage a été organisé de main de maître par Roger Bringard, maire de Mitzach et président du Souvenir Français, avec le soutien efficace de Marie-Christine Locatelli et Sylvette Godier.



L'un des moments forts de la cérémonie fut la participation remarquée des enfants des écoles primaires de toute la vallée et du collège, préparés en amont par leurs enseignants. Un projet intitulé "Flammes de la Libération" a été mis en place par l'Éducation nationale afin d'ancre cette célébration dans une démarche historique et citoyenne. Ce programme a permis aux élèves de travailler durant de longues semaines sur l'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale, en insistant sur la particularité de l'annexion alsacienne et en rencontrant des témoins de cette époque. La présence de ces 400 enfants a insufflé une émotion particulière à l'hommage rendu aux soldats tombés pour la liberté, aux résistants et aux libérateurs de notre vallée.



Les honneurs ont été rendus au son des aubades de la Nouba du 1er Régiment de Tirailleurs d'Épinal, accompagnée de sa mascotte, le bétail Messaoud 6, un symbole fort de cette unité militaire. Trois dépôts de gerbes ont suivi, accompagnés de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence. La cérémonie a été rehaussée par l'interprétation poignante du "Chant des Partisans" ainsi que par la "Marseillaise" et "L'Hymne à la Joie" chantés par les chorales réunies et par les enfants.

Un autre moment marquant a été le lâcher de ballons rappelant la liesse populaire qui a accompagné la libération.



Cette commémoration rappelle l'importance du devoir de mémoire et du courage de ceux qui ont combattu pour notre liberté. Roger Bringard a rappelé dans son allocution que "la paix n'est jamais acquise", soulignant l'importance de transmettre cette histoire aux jeunes générations afin qu'elles perpétuent le souvenir et les valeurs de la République.

Le village d'Urbès fut libéré, lui, le 1er décembre 1944.

FÊTE DES VOISINS RUE GASSEL

Nouvelle édition "hivernale" de la fête des voisins de la rue Gassel. Non contents de fêter leur amitié qu'une seule fois dans l'année, ils se sont donc retrouvés autour d'une raclette dans la salle Kraft fin janvier. Il n'ont bien sûr pas manqué de discuter de la prochaine édition qui aura lieu avant l'été.



TRAVAUX ET CHANTIERS

SÉCURISATION DE LA RD1066 AU COL DE BUSSANG

Depuis la fin de l'année 2024, d'importants travaux sont en cours sur la RD1066, au niveau du Col de Bussang. La sécurisation de cette portion de route, obligatoire et à la charge de la commune, vise à prévenir les risques liés à la chute d'arbres et de rochers sur la chaussée.

Les arbres menaçants de tomber sur la route ont été coupés, mais les souches ont été volontairement laissées à une hauteur d'environ un mètre. Cette méthode permet d'imbriquer les grumes fraîchement coupées afin de créer une première barrière naturelle contre les éventuelles chutes de pierres et de végétaux. À terme, ces grumes se décomposeront progressivement, favorisant ainsi la repousse de la végétation et stabilisant le talus en pente.

Si l'aspect visuel actuel peut surprendre, cette solution était indispensable pour garantir la sécurité des usagers de la RD1066. Avec le temps, la nature reprendra ses droits et le paysage retrouvera un équilibre plus harmonieux.

Les travaux ont débuté sur les hauteurs du Col de Bussang et se poursuivront progressivement en direction du village dans les semaines à venir.

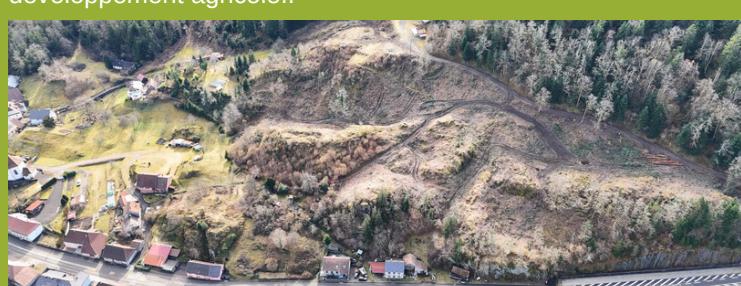


RENAISSANCE D'UN ESPACE DE PÂTURAGE

Vous l'aurez sans doute vu depuis quelques semaines, le secteur enfriché entre le village et le site du bûcher est en pleine transformation. Cette ouverture paysagère, prévue de longue date, s'inscrit dans une volonté de redonner à cet espace son caractère d'antan, lorsque les pâturages étaient encore présents autour du village.

Le précédent conseil municipal avait délibéré en faveur de cette initiative, confiant la mission à l'agriculteur local Stéphane KUNTZ. Dans un premier temps, des bûcherons et des débardeurs sont intervenus pour abattre et évacuer les bois, permettant d'amorcer cette opération. La prochaine étape, courant mai, consistera au broyage de toute la surface mécanisable, et de procéder au semi. Suivra la réfection du sentier de randonnée, triangle jaune, et la pose des clôtures. Le pâturage successif, de vaches, de moutons et de chèvres favorisera le retour progressif d'une lande fourragère.

Avec le temps les habitants pourront redécouvrir un cadre ouvert et authentique. Cette opération entièrement prise en charge par la ferme KUNTZ, est un bel exemple de gestion durable du territoire, conciliant préservation de l'environnement et développement agricole..



RÉFECTON DU MUR DE SOUTÈNEMENT SOUS L'ÉGLISE

Comme vous aviez pu le lire dans une précédente édition, une partie du mur de soutènement sous l'église s'était effondrée lors de l'enlèvement du lierre qui le recouvrait.

La réparation de ce pan de mur était trop complexe pour être effectuée en râge puisque le risque d'affaissement de la partie restante était trop important. La réfection a donc été confiée à l'entreprise Sitchevoy Jean-Pierre de Fellinger pour un montant de 13000€ HT, subventionnés à hauteur de 54% par la CEA.



SORTIE FORÊT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 8 mars, sur proposition de Julian notre technicien forestier ONF, le conseil municipal s'est rendu sur différents sites de notre forêt communale. La journée avait pour objectif de montrer les coupes en cours, ainsi que d'expliquer les travaux d'ampleur qui auront lieu en 2025 pour la création d'une nouvelle piste forestière qui permettra l'exploitation des parcelles au-dessus du Steingraben, parcelles jusqu'à présent inexploitables. Une journée très studieuse durant laquelle Julian a également demandé au conseil de réfléchir à certaines problématiques telles que les bois morts ou malades, le type de reforestation à envisager sur les parcelles coupées à blanc il y a quelques années, la cohabitation entre les humains et la nature. Une façon de réfléchir à l'exploitation forestière en générale et à la direction que la commune aimerait prendre pour les décennies à venir.



DOSSIER “GUSTIBERG”

Le Gustiberg, les fermes-auberges du Gazon Vert de Storckensohn et du Belacker d'Husseren-Wesserling sont administrés par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin depuis 2012. En 2024, un débat a été ouvert au sein de la Communauté de Communes à des fins de restituer la compétence touristique « chaîne de gite d'étapes » ainsi que les bâtiments aux communes concernées. C'est ainsi qu'après plusieurs mois de procédure, le Gustiberg, actuellement exploité par la famille KUNTZ, sera restitué à la Commune d'Urbès le 1er avril 2025.

Par arrêté municipal du 25/06/2024 le maire d'Urbès, Stéphane KUNTZ s'est déporté du dossier pour éviter toute situation d'interférence entre l'intérêt public de la commune et son intérêt privé. Le premier adjoint Éric FUCHS professionnellement impliqué dans le volet travaux sur le bâtiment a également été déporté pour écarter toute possibilité de conflit d'intérêt.

Ainsi, j'ai été désignée pour représenter la commune et suppléer le Maire dans ses fonctions pour instruire, présenter et rapporter devant toutes les commissions ou instances les dossiers liés à la thématique du Gustiberg.

Au travers de ces quelques lignes, vous trouverez les principales étapes de la destinée du Gustiberg. Je terminerai mon article en vous présentant les dernières décisions prises par la commission et le conseil municipal dans l'esprit de servir l'intérêt public tout en poursuivant les objectifs et les enjeux historiques établis pour le site.

HISTOIRE ET ÉVOLUTION DU GUSTIBERG

Historiquement, la commune d'Urbès a exploité et entretenu le bâtiment du Gustiberg comme un espace permettant aux propriétaires de monter leurs jeunes bêtes aux pâturages estivaux. A l'origine, le site comprenait alors une petite auberge avec un logement à l'étage et une modeste étable pour l'accueil de quelques vaches.

À partir de 1913, l'exploitation du site a été confiée à des locataires successifs. Malgré ces délégations, la commune a toujours assuré la sauvegarde et l'entretien du bâtiment par le biais d'entreprises et de bénévoles. Plusieurs interventions majeures ont eu lieu au fil des années : travaux d'amélioration, rénovation des toitures, réfection des façades, travaux liés aux dégâts des bombardements et des intempéries ainsi qu'un approvisionnement en eau du site.

L'année 1962 a marqué un tournant avec la création d'une route facilitant l'accès au Gustiberg. Celle-ci a été entièrement réhabilitée en 1976 grâce à un prêt communal, permettant non seulement une meilleure desserte du site mais aussi une exploitation forestière plus efficace. Jusqu'alors, l'accès se faisait uniquement par le Haut-Mahrel. La même année, l'électrification du bâtiment a été réalisée. En 1963, la commune s'est portée acquéreuse d'une licence IV de débit de boissons, qu'elle détient toujours.



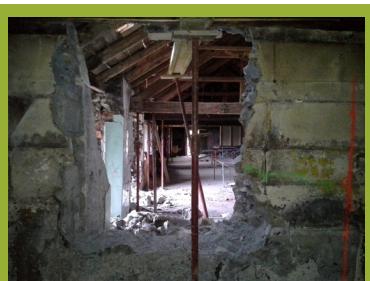
C'est à partir de la location du site à la famille WEBER en 1968 que certains travaux de confort ont commencé à être financés par l'exploitant, bien que la commune soit toujours restée impliquée dans l'entretien et l'amélioration du bâtiment. En 2013, après plus de 35 ans d'activité, Françoise WEBER-ORTELLI a pris la décision d'arrêter l'exploitation du Gustiberg.



L'INTÉGRATION AU PROJET DE « CHAÎNE DE GÎTES D'ÉTAPE »

En 2010, le Pays Thur Doller a initié un programme ambitieux visant à créer un réseau structuré d'hébergements en montagne. L'objectif était de pallier le manque de logements adaptés pour les randonnées de plusieurs jours sur les crêtes vosgiennes. Le territoire, riche en refuges et en fermes-auberges, nécessitait une mise à niveau pour garantir un hébergement de qualité.

La ferme-auberge du Gustiberg a été identifiée comme un maillon clé du projet, constituant un point intermédiaire stratégique entre le Gazon Vert et le Felsach. Grâce aux subventions de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, d'importants travaux de réhabilitation ont été envisagés, permettant de préserver ce patrimoine tout en soutenant l'agriculture de montagne.



De 2011 à mars 2012 les études nécessaires ont été menées. C'est finalement la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) qui a porté le projet final et monté son financement pour les trois sites. Devant l'importance des chantiers, les communes n'ont pas estimé être en mesure de pouvoir financer les investissements et ont pris la décision de transférer les biens pour une gestion intercommunale avec la compétence « Tourisme chaîne de Gîtes d'étapes ».



Depuis 2015, la CCVSA a mis en place une Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du site d'Urbès. Les contrats ont été confiés à la SARL du Gustiberg, représentée par Monsieur Stéphane Kuntz.

Le cahier des charges imposait une double mission à savoir une activité touristique avec hébergement et restauration sous le

modèle des fermes-auberges, en intégrant le réseau de gîtes d'étape ainsi qu'une activité agricole en valorisant les pâturages et les productions locales.

Les bâtiments mis à disposition dans le cadre du contrat n'ayant pas de vocation agricole et ne permettant pas la transformation des productions, cette délégation nécessite que l'exploitant possède une structure pour l'élevage et la transformation. Le délégué devait alors assurer la cohérence agricole, touristique et réglementaire en sa propre ferme, l'auberge et les pâturages d'altitude.

En contrepartie de la mise à disposition du bâtiment et de certains équipements, le délégué versait une redevance annuelle à la CCVSA et un loyer à la commune pour les terrains agricoles.



PROBLÈMES STRUCTURELS ET REMISE EN QUESTION DU PROJET « RÉSEAU CHAÎNE GÎTES D'ÉTAPE »

Si l'activité touristique a bien fonctionné, des défauts de conception du bâtiment du Gustiberg ont progressivement été identifiés. Des infiltrations d'eau ont contraint l'exploitant à fermer certaines chambres. Les expertises ont principalement révélé des faiblesses structurelles dues à une mauvaise prise en compte des conditions climatiques du site. La CCVSA, en tant que gestionnaire et maître d'ouvrage, est toujours tenue d'intervenir pour résoudre l'ensemble des désordres. A ce jour, les interventions nécessaires ne sont pas encore achevées et les dossiers ouverts continueront à être gérés par la CCVSA après la restitution au 1er avril 2025.

C'est donc courant 2024 que la CCVSA a réévalué la gestion du réseau des gîtes d'étape et proposé aux communes concernées de récupérer la compétence et la gestion des établissements, estimant qu'elles seraient mieux placées pour administrer directement ces sites. Les trois communes ont posé comme condition un transfert sans indemnité, excluant tout remboursement des investissements réalisés depuis 2012 à la CCVSA.

Le 10 septembre 2024, le conseil communautaire a acté la restitution de la compétence et des bâtiments sans remboursement des investissements par les communes. Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la décision devait également être validée par l'ensemble des communes membres. Après consultation des communes, le conseil communautaire a officialisé la restitution par décision du 8 janvier 2025. Un arrêté préfectoral du 17 janvier 2025 a confirmé ce retour de compétence, effectif au 1^{er} avril 2025.

AVENIR DU GUSTIBERG : DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de la proposition de la CCVSA de restituer la compétence et la gestion des bâtiments aux communes, une commission communale Gustiberg a été constituée au sein du conseil municipal d'Urbès courant 2024.

Cependant, pour éviter tout conflit d'intérêts, le maire – exploitant du Gustiberg – et le premier adjoint – professionnellement impliqué dans le volet travaux – se sont retirés des discussions et de l'instruction du dossier.

Après plusieurs réunions en 2024 et 2025, la commission communale Gustiberg a étudié divers scénarios soit pour objectif de poursuivre la location avec le délégué soit pour envisager une vente du site en vue de la poursuite de son exploitation et ainsi annuler le contrat de DSP.

La commission a unanimement conclu qu'une vente du bâtiment à l'exploitant serait l'option la plus appropriée compte-tenu de la situation actuelle et de la nouvelle définition du site n'ayant plus de vocation publique. Cette décision repose sur plusieurs éléments. Parmi ces éléments, nous retrouvons la lourdeur administrative et réglementaire liée à la gestion d'un Établissement Recevant du Public (ERP) avec hébergement estimée comme étant une charge administrative et financière trop importante.

D'autre part, le conseil municipal en 2010 avait souhaité "remettre à niveau l'établissement en entreprenant de gros investissements et des transformations qui laisseraient la possibilité de conserver un patrimoine valorisant les productions locales et contribuant à la pérennité de l'emploi d'agriculteur en montagne", ce cahier des charges a été honoré et le serait toujours dans la continuité d'une exploitation privée. Dans le cadre d'une vente de l'établissement à l'actuel délégué l'objectif de valorisation du site, de son paysage et des productions locales serait maintenu. Sous-entendu que les landes, terrains agricoles et chemins resteront dans le domaine communal et ne seraient pas vendus.

Par ailleurs, le réseau « Chaine de Gîtes d'étape » n'existant plus, le bien-fondé d'une Délégation de Service Public pourra également être remis en question.

La Commission Communale DSP et la commission communale Gustiberg ont été favorables à une vente du bâtiment et à la résiliation de la DSP dans le cadre d'une continuité d'activité par l'acquéreur.

La commission a présenté à l'exploitant actuel une proposition d'achat du bâtiment qui a été validée par le conseil municipal le 17 mars 2025 et 24 mars 2025 (hors présence du maire et du 1^{er} adjoint).

La recette de la vente permettrait d'assurer une conservation du patrimoine bâti au cœur du village comme la restauration de la toiture de la salle des fêtes qui faute de financements s'est considérablement dégradée au fil des années ; mais aussi d'autres programmes d'investissements futurs.

Une estimation par le Pôle d'évaluation domaniale du Haut-Rhin (service des Domaines) a été réalisée. Un arpantage a été effectué pour délimiter précisément l'emprise foncière du bâti, excluant les terrains agricoles et les chemins d'accès qui resteront propriété de la commune. La licence IV restera elle aussi acquise à la commune et sera louée annuellement à l'exploitant. Etant rappelé que le fonds de commerce est propriété de l'exploitant et ne rentre pas dans l'estimation.

La commission Gustiberg a proposé de tenir compte de l'estimation du service des Domaines et de fixer le prix de vente à 232 000 €.

Claudia LOHSS, adjointe en charge du dossier Gustiberg

RAPPEL - HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale communale :

- ouverte au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45
- levée du courrier à 10h00 (passé cet horaire le courrier ne partira que le lendemain)



Mairie:

- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- fermée le vendredi après-midi



BÛCHERS - APPEL AUX BÉNÉVOLES

Face à l'absence de conscrits, les compagnons du devoir charpentiers ont accepté d'ériger les feux de la Saint-Jean une nouvelle fois. **Nous faisons cependant appel aux bénévoles** qui voudraient aider à la construction des bûchers ou au service lors de la soirée de crémation prévue le 21 juin.

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie pour de plus amples informations.

INITIEZ-VOUS



AUX GESTES QUI SAUVENT

Sessions gratuites

le samedi 19 avril 2025

de 14h à 15h

et de 15h30 à 16h30

à la salle des fêtes d'Urbès.

Ouvert à toutes les personnes
à partir de 10 ans.

Inscription au secrétariat de la mairie.

Formation assurée par les pompiers du CPI du Chauvelin.

EN BREF...



SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



Un nouveau service dans votre communauté de communes pour développer la pratique du vélo dans les déplacements du quotidien !

Informations et réservations



www.pays-thur-doller.fr



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2.0



DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang locale vous encourage à participer à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **7 avril 2025 à la salle des fêtes d'Urbès**.

GESTION DES DÉCHETS



Pour toute question relative à la gestion des déchets (dates des collectes, facturations, changement d'adresse, écopass, déchetterie mobile...), **veuillez vous adresser au service dédié à la CCVSA**.

Vous trouverez tous les renseignements à l'adresse suivante :

<https://ccvsa.fr/vos-services/dechets/>



Dates des prochaines déchetteries mobiles (de 13h à 19h) :

- 4 avril à Malmerspach
- 7 mai à Malmerspach
- 9 avril à Moosch
- 14 mai à Moosch
- 17 avril à Fellering
- 22 mai à Fellering
- 25 avril à Malmerspach

AGENDA



Veuillez noter **deux changements** par rapport au calendrier des manifestations distribué début d'année:

- **18 mai** : concert des harmonies réunies d'Urbès, de Fellering et d'Oderen à Oderen
- **28 juin** (et non juillet) : sortie des séniors au Gustiberg

SUPPRESSION DE LA BOÎTE AUX LETTRES RUE DU BRISGAU

Sans aucune concertation avec la mairie, La Poste a décidé de supprimer fin janvier 2025 la boîte aux lettres du 34 rue du Brisgau, invoquant un manque d'utilisation et des raisons budgétaires.

Les habitants pourront toujours déposer leur courrier au 12 Grand Rue et à l'agence postale.

NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,
16 Grand Rue 68121 URBES

Tél: 03.89.82.60.91

Courriel: mairie@urbes.fr

Page Facebook: Mairie d'Urbès

Site internet: <http://urbes-alsace.fr>

Retrouvez toutes les informations locales et intercommunales sur l'application mobile Intramuros:

